LES ECLAIREURS DE LA CORDEE

Grille d’analyse des projets

PROJET : « La Coop » à Gueugnon

les éclaireurs
Le bureau d'études de la Cordée

PAYS Char O’lais Bri O’nnais
une nouvelle qualité de Ville

CC BY SA

Projet : La Coop à Gueugnon

Contact :
Floran Berges - Chef de projet Marie de Gueugnon
fberges@ville-gueugnon.fr

Typologie de l'espace :	
Type d'espace :	Tiers-lieu numérique au sein d'un projet comprenant également une médiathèque, et un centre d'interprétation de l'inox.
Local existant / à construire	Projet au sein d'une friche industrielle à rénover, comprenant l'accueil d'un Fablab déjà existant
Surface :	Environ 446 m2
Typologie du territoire :	Rural, mais au sein d'un bourg dynamique Gueugnon : 7500 hab., 270 hab/km2

Typologie du montage et de la gestion :	
Porteur du projet :	Commune de Gueugnon pour la coordination de l'ensemble du projet
Propriétaire du local :	Commune de Gueugnon
Gestionnaire de l'espace :	Syntax Erreur pour le tiers-lieu numérique
Animateur de l'espace :	Idem
Financement, subventions :	Enveloppe de 4,4 M€

Objectifs du projet	
Pour la collectivité et le porteur de projet (si différent) :	Pour la collectivité : Développer l'attractivité du territoire et pérenniser le développement industriel par la révolution numérique : - en donnant envie aux jeunes de travailler dans l'industrie pour répondre aux besoins des entreprises locales - en créant un pôle de partage de connaissances, d'innovations, d'expérimentations, de prototypages autour des outils numériques pour les industries mais également l'ensemble des acteurs du territoire Valoriser le patrimoine industriel de la ville notamment par le tourisme (centre interprétation de l'inox) Pour Syntax erreur : Permettre à tous l'accès au numérique, en accompagnant et développant les usages du numérique Limiter l'impact du numérique et de la technologie sur l'environnement (réparation de PC, matériel etc.)
Pour les utilisateurs :	Les objectifs sont aussi multiples que les utilisateurs : mieux appréhender les outils numériques, réparer ou recycler son matériel, se former et gagner des compétences, fabriquer et créer des objets, tester, imaginer des produits avant de les créer en série, rejoindre une communauté de travailleur, échanger, partager…
Méthodologie de définition des besoins et des usages :	Ateliers participatifs au printemps 2018 (93 participants) Enquête de besoins diffusée à l'échelle du Pays Charolais Brionnais (environ 14 réponses pour le territoire de proximité de Gueugnon)

les éclaireurs
CC BY SA

Claire,
Couteau-Suisse à la Cordée

les éclaireurs

CC BY SA

Etat d'avancement du projet	
Synthèse des précédentes étapes :	2018 : Etude de faisabilité réalisée par « Territoires Citoyens Conseils », 4 réunions de COPIL, des ateliers participatifs (93 participants) en mars et avril pour retenir un scénario global de l'usage des bâtiments et une programmation opérationnelle. Dernière réunion en juillet 2018. Démarche d'achat du bâtiment. 2019 : intégration du projet dans la démarche territoriale de développement des tiers-lieux du Charolais-Brionnais
Prochaines étapes prévues :	Eté 2019 : acquisition des bâtiment et lancement du concours à maitrise d'ouvrage pour trouver un architectes Phasage des travaux sur 4 à 6 ans : 2020 : ouverture de la médiathèque 2021 : ouverture du tiers-lieu numérique (d'ici là déménagement au sein du relai emploi dès l'automne 2019) 2021 ou 2022 ; ouverture du centre d'interprétation de l'inox
Date d'ouverture souhaitée :	2021
Accompagnement, AMO etc. :	Territoires Citoyens Conseils
Acteurs impliqués dans le projet :	De nombreux acteurs impliqués, notamment lors des ateliers participatifs. Les principaux : l'association Syntax Erreur en tant qu'animateur-gestionnaire du tiers-lieu numérique. Aperam, L'université de Franche-Comté, la CDC, l'association de l'amicale Laïque (apparemment très impliquée ?)

Population Type	
Positionnement marketing :	Tiers-lieu ouvert et solidaire, dédié au partage, à la formation, à la fabrication, à l'innovation autour du numérique
Ambiance du lieu :	Non définie clairement. Si elle est à l'image de Syntax Erreur : un lieu /atelier chaleureux, vivant, en constante évolution où chacun apporte sa contribution.
Typologie d'utilisateurs :	Très large : - particuliers venant d'eux même pour fabriquer, découvrir les machines etc. - bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi, usagers de maison de retraites etc. venant se former - entreprises, de la TPE à la grande entreprises en passant par la start-up souhaitant prototyper, tester un produit, un packaging, louer une salle de réunion, participer à un atelier, une conférence etc.

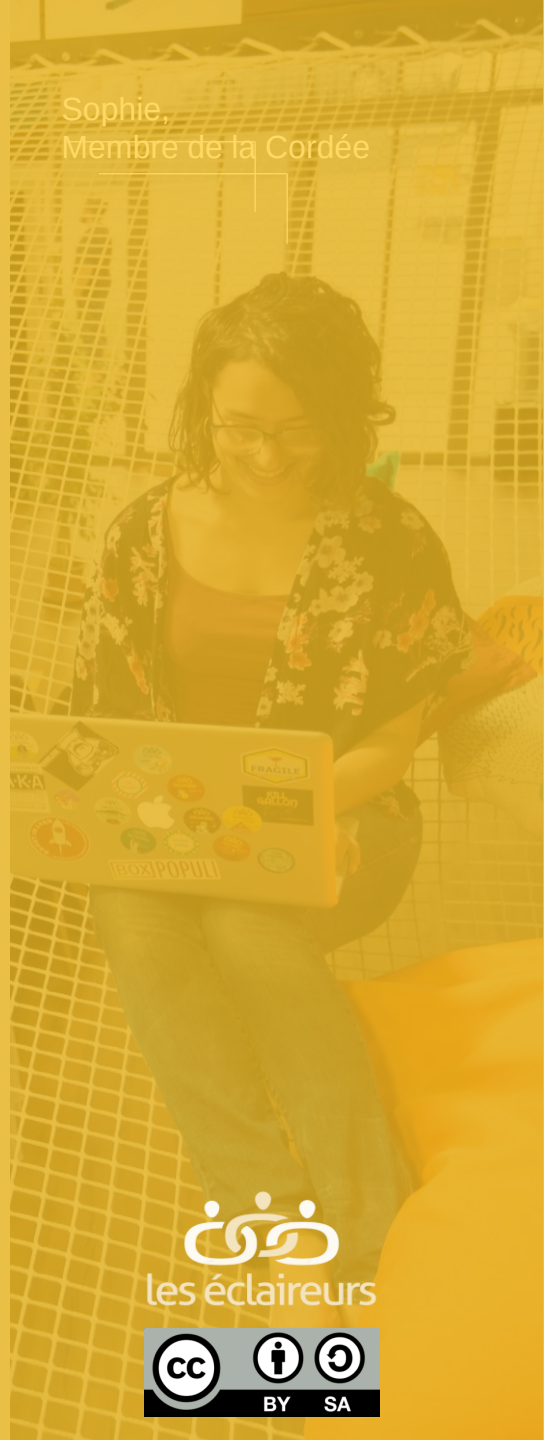

Mode de fonctionnement prévu :	
Horaires d'accueil :	Non déterminé
Horaires d'ouverture :	Non déterminé
Tarification :	Non déterminé
Aides et subventions aux utilisateurs :	Non déterminé

Gestion et animation :	
Stratégie RH :	Non déterminé.
Outils de gestion du lieu :	Non déterminé
Animation de la communauté :	Non déterminé
Outils d'animation de communauté :	Non déterminé

Offre de services		
Prestations payantes	Tarifs HT	Commentaires / Points a déterminer
Existants		
Adhésion à l'association	Particulier : 5 €/an – association : 10 €/an	
Formation	Module usages numériques : 70 €/an Module Fablab Inox : 65 €/an 1 formation : 10 à 20 euros	
Repair Café	5 € /an	
Vente ordinateur	Variable, environ 150-300 €/PC	
A définir :		
Coworking	Non déterminé	Type de bureaux non déterminé (fixes et/ou nomade, seul et/ou équipe) Type de location non déterminé (à l'heure - à la journée - au mois…)
Salles de réunions	Non déterminé	Type de location non déterminé (à l'heure - à la journée - au mois..) Accès des salles non déterminé (soir, week end)
Fablab -utilisation	Non déterminé	.
Prestation diverses fablab (plans –confection etc.)	Non déterminé	
Domiciliation		Pour les coworkers ? Pour les entreprises extérieures ?

les éclaireurs
CC BY SA

Analyse du local

Coef*			Evaluation la Cordée		
			de 1 à 5	coefficienté	Commentaires
		ENVIRONNEMENT			
2	1	Proximité transports en commun	3	6	Gare à 20 min. Bus à proximité.
3	2	Parking facile	4	12	Un parking est prévu sur le site. Attention a bien le dimansionner.
1	3	Proximité commerces, lieux de vie	4	4	Centre-ville à 5 minutes à pied (La Poste, Banque, petite restauration etc.)
		IMMEUBLE			
3	4	Accessibilité/ visibilité de l'immeuble	4	12	Friche industrielle proche du centre ville qui une fois réhabilité devrait être bien visible. Un bâtiment dédié au tiers-lieu, avec RDV, donnant sur le parc interieur. Rue passante en face des usines APERAM.
2	5	Accessibilité PMR	5	10	A prendre en compte lors des travaux.
1	6	Accessibilité vélos	3	3	Pas de voie dédiée mais circulation relativement limitée. Parking à vélo à prévoir bien que la voiture soit le mode de transport privilégiée dans la région.
2	7	Voisins compatibles ?	4	8	Batiment complet dédié au tiers lieu, pas de logements dans le batiment pouvant être gêné par le bruit. Accolé à l'arrière du batiment, à priori des garages et ateliers. Vérifier les usages de la méditahèques et du centre de l'interprétation de l'INOX pour la compatibilité des publics. A priori pas de problèmes.
		TECHNICITE DU LOCAL			
2	8	Surface utile adaptée aux besoins	3	6	Environ 400m2. Beaucoup plus grand que le local actuel mais peu paraitre limité au vue des nombreux projets (fablab, centre de formation, coworking, repair café etc.)
1	9	Climatisation / Chaleur suffocante l'été ?	5	5	Ancien batiment industriel. A prendre en compte lors des travaux.
1	10	Raccordement facile à l'eau	3	3	Idem
2	11	Réception Réseaux GSM	3	6	Prévoir des amplificateurs de réseau téléphoniques
3	12	Possibilité Internet Fibre	3	9	Actuellement DSL Haut Débit, Fibre à venir d'ici 2021 (date d'ouverture du lieu)

Analyse du local

Coef*			de 1 à 5	coefficienté	Commentaires
2	13	Ergonomie & Ouverture des fenêtres	5	10	Ancien batiment industriel avec de grandes ouvertures. A prendre en compte lors des travaux.
2	14	Bonne isolation thermique	5	10	Idem
1	15	Bonne isolation phonique (int => ext)	5	5	Idem
1	16	Qualité éclairage existant	5	5	Idem
2	17	Efficacité du chauffage	5	10	Idem
		QUALITE DU LOCAL			
1	18	Vue dégagée / agréable	5	5	Projet de parc paysager central
1	19	Terrasse / Espace extérieur	3	3	Prévoir une terrasse pour manger et travailler à l'extérieur quand il fait beau
3	20	Luminosité globale	5	15	Beaucoup d'ouvertures, exposition sud.
2	21	Modularité de l'espace	5	10	Grand bâtiment indistriel, rectangulaire avec hauts plafonds, sur 2 étages, laissant de nombreuses possibilité.
2	22	Cachet de l'espace	5	10	Friche industrielle avec une histoire et du caractère, à valoriser lors de travaux (oeils de bœufs, briques, etc.)
1	23	Bruit ambiant / Circulation depuis le local	3	3	Bâtiment en retrait de la rue. En revanche la médiathèque et le centre d'interprétation pourra reçevoir des scolaires. Le parc central pourra être ponctuellement bruyant.
1	24	Aspect général (neuf / défraichi)	3	3	Friche avec un aspect correct, qui sera mis en valeur lors de la réhabilitation.
2	25	Disponibilité	2	4	Temps de travaux important. Projet pour 2021 au plus tôt. En attendant déménagement et expérimentation au sein des locaux de l'actuel Relai Emploi
		FINANCIER			
3	26	Loyer brut	4	12	Non défini. La Mairie étant le futur propriétaire et très impliqué dans le projet, possibilité de négocier pour assurer la pérénité du tier-lieu
3	27	Charges d'immeubles	4	12	Idem
2	28	Bonne volonté du proprio	2	4	Mairie très impliquée dans le projet mais la réactivité d'un collectivité est souvent plus limitée qu'un propriétaire privée (procédures administratives plus lourdes, règlementation, responsabilité etc.)
52				**205**	
208			**Sur 20 :**	**15,77**	

Cécile,
Couteau-Suisse à la Cordée

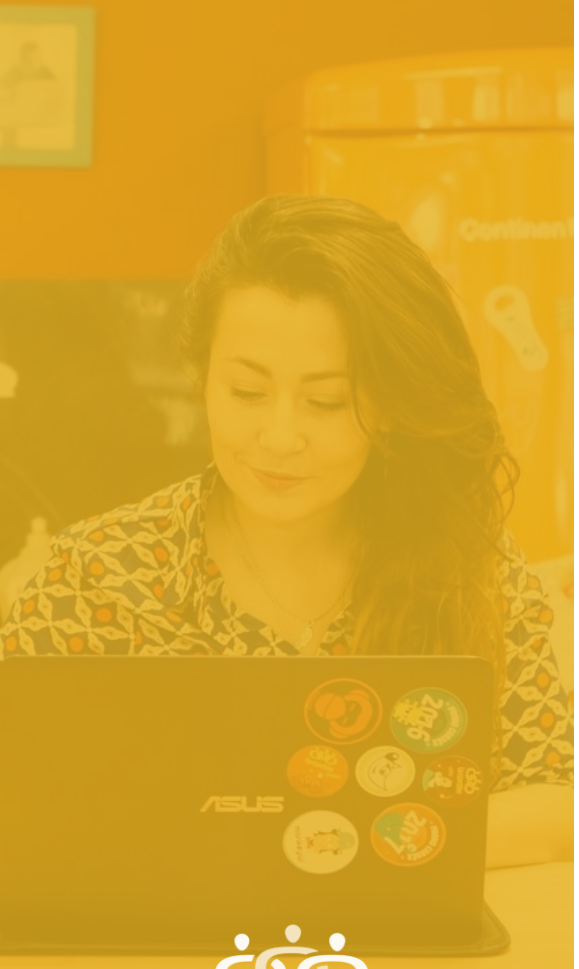

les éclaireurs

CC BY SA

Eléments limitants	Eléments permettant le succès
Le partage d'informations et les échanges sur le projet sont limités et ne favorisent pas l'apport d'idées et le partage d'expérience. En dehors d'un partage oral complet, très peu de documents plus précis (chiffres, besoins, CR du dernier Copil, document de présentation du projet, plans etc.) ont été partagés malgré plusieurs demandes. Seuls la Mairie , Syntax erreur et la communauté de communes étaient présents lors de la visite du site, ne permettant pas la discussion avec les autres partenaires. Les outils communs ont été peu utilisés. Cela limite notre analyse et le partage de notre expérience pour enrichir le projet. Cette rétention d'informations nous questionne par sa contradiction avec les valeurs des tiers-lieux : confiance, entraide, collaboration, partage, innovation etc. **La population semble peu sensibilisée et intéressée par les tiers-lieux** Le faible nombre de réponses à l'enquête et son analyse laissent penser que la population de Gueugnon et des alentours est peu intéressée par le coworking, les fablabs et ces nouvelles façons de travailler. **Le projet cible des utilisateurs différents des utilisateurs actuels du Fablab et du Repair café. Ceux-ci semblent peu nombreux et n'ont pas fait savoir leur intérêt pour le projet.** La fréquentation conséquente des Repairs café et du Fablab ne suffisent pas à prédire le succès du futur tiers-lieu numérique. En effet les principaux utilisateurs actuels sont des utilisateurs ponctuels, adhérents de l'association pour un prix très bas. Or le futur tiers-lieux pour être pérenne économiquement devra également accueillir des publics plus réguliers (entreprises, créateurs, indépendants, collectivités etc.) pour des prestations payantes (hébergements, formation – comme c'est déjà le cas – location des machines, location de salles etc.)	**Syntax erreur est une association bien implantée, dynamique, innovante, riche de nombreuses compétences avec des bénévoles très impliquée dans le projet** Cette association créée en 1984 est autonome financièrement et n'a cessé de se développer son activité : formation, fablab, Repair café, réparation d'ordinateurs, chèques Aptic, bientôt un digital trucks, etc. Elle est composée de bénévoles impliqués et avec des connaissances techniques numériques pointues ainsi que plusieurs salariés. L'implication des bénévoles représente un soutien important pour la future équipe d'animateurs. L'association est également présente dans de nombreux réseaux, bénéficiant de plusieurs labels, elle sait parler d'elle et rayonner sur son territoire et au-delà. **Une association avec une vocation sociale et environnementale en parfaite adéquation avec l'esprit des tiers-lieux.** Partage de compétences et de savoirs, entraide, formation, lutte contre la pollution et l'obsolescence, égalité sociale, production de communs, sont des valeurs fédératrices. L'esprit participatif et la vocation ESS de Syntax Erreur peuvent faciliter la création et le développement d'une communauté d'utilisateurs impliqués et attachés au lieu. **Gueugnon est une ville dynamique qui développe son cadre de vie et son économie.** La ville de Gueugnon a conscience des enjeux liés à l'accès au numérique pour développer l'économie et également des leviers de motivations pour faire venir de nouveaux arrivants et éviter la fuite vers les grands centres urbains. La ville mène diverses actions en ce sens, dont le projet de tiers-lieu « La Coop » : label ville 4@, aménagement des berges, soutien des associations, des commerces et services, développement du tourisme industriel, partenariats avec APERAM etc.)

Cécile,
Couteau-Suisse à la Cordée

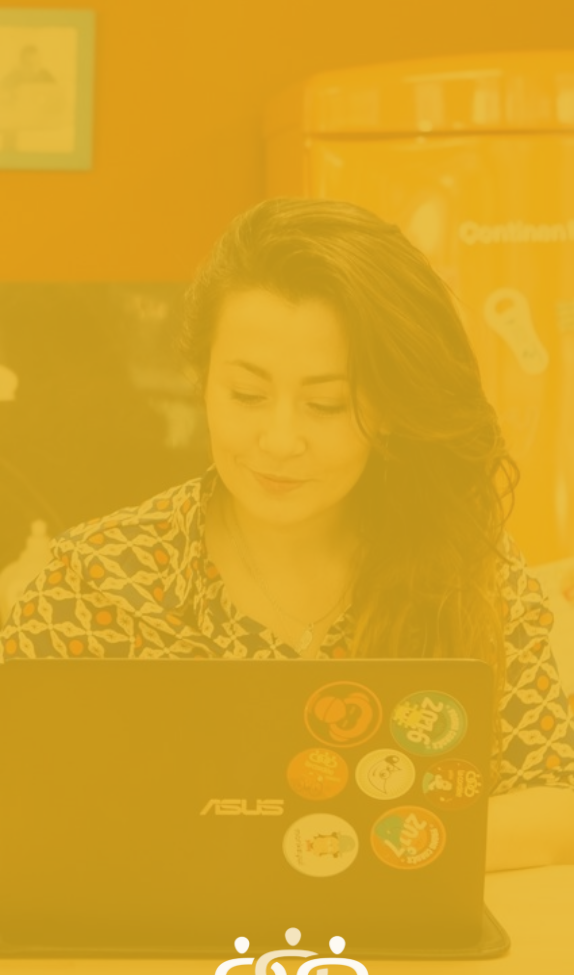

Eléments limitants	Eléments permettant le succès
Le profil et les besoins de ces nouveaux utilisateurs potentiels sont encore flous, Seuls 14 personnes ont répondu à l'enquête de besoins ce qui limite la fiabilité de l'analyse. Les ateliers collaboratifs n'ont pas permis de déterminer les besoins précis. Y a-t-il un vrai potentiel pour un espace de coworking ? Si oui pour quel type d'offre ? La location de salles de réunion serait demandée, mais pour quel type de salle et quelle utilisation ? Y a-t-il de vrais besoins pour un Fablab de plus grande ampleur ? Pour quels usages ? Quelles machines, quel fonctionnement pour adapter à d'autres publics (entreprises, startup etc.) ? Quels sont les usages de chaque public : horaires d'utilisation, type de poste et d'équipements, autonomie, budget, ambiance etc. ? La déduction des usages pour l'aménagement des lieux, l'offre de service, la définition du fonctionnement, l'estimation de la fréquentation hypothétique si les mois à venir ne permettent pas de tester et préciser ses points. **L'association Syntax erreur doit s'adapter à ses nouvelles missions et durer dans le temps.** Syntax erreur est une association repose principalement sur le dynamisme et l'implication de ses bénévoles. Cette implication est choisie, sans aucune pression hiérarchique, ponctuelle et aléatoire. Pour proposer une qualité de services constante il est nécessaire de transmettre et d'envisager le recrutement de personnes dédiées au développement, la gestion et l'animation des lieux. Cela permettra d'intégrer de nouveaux profils, de pérenniser les savoirs et d'attirer plus facilement les publics cibles du coworking et des nouvelles façons de travailler (25 – 35 ans). L'arrivée de salariés ayant des responsabilités pour la gestion de l'espace peut modifier le fonctionnement et déstabiliser certains bénévoles. A ce jours les salariés n'ont pas les compétences pour ce type de missions.	**L'accompagnement de « Territoires Citoyens Conseils » a permis un montage collectif du concept du lieu** et souligne les grands enjeux du projet et de sa mise en œuvre. Il souligne notamment l'importance de la capacité de mobilisation des acteurs locaux et des partenaires pour créer une véritable synergie autour du projet, éléments essentiels pour trouver un modèle économique réaliste et durable. Cet accompagnement a également permis d'estimer le montant des travaux et d'éclairer sur les possibilités de structures juridiques. **De nombreux acteurs du territoires se sont impliqués dans la phase de définition du concept du lieu.** L'entreprise Aperam pour son implication dans le centre d'interprétation de l'inox mais également comme futur utilisateur du tiers-lieu numérique (fablab, salle de réunion), l'université de Franche-Comté pour y proposer une formation et mettre à disposition des étudiants, la Caisse des Dépôts et Consignations comme éventuel investisseur-associé, le Réseau des Tiers Lieu de la Région BFC, le réseau des CCSTI de la Région BFC, la CCI, le pays Charolais-Brionnais ont participé à la définition du projet. Cette implication montre une envie de fédérer et un réel intérêt des partenaires financiers, techniques et institutionnels à voir naître ce projet. **Un projet complet et complémentaire ne se limitant pas au coworking** Le concept de Fablab + coworking + Repair café concerne déjà un spectre large d'utilisateurs et d'usages très différents garantissant un lieu vivant aussi bien en journée, qu'en soirée ou les week end. La présence d'une médiathèque et d'un centre d'interprétation de l'inox élargit encore le pannel des visiteurs, aux touristes et publics plus traditionnels des médiathèques, ne connaissant pas encore les tiers-lieux. Cela apportera une bonne visibilité au tiers-lieu numérique.

les éclaireurs
CC BY SA

Cécile,
Couteau-Suisse à la Cordée

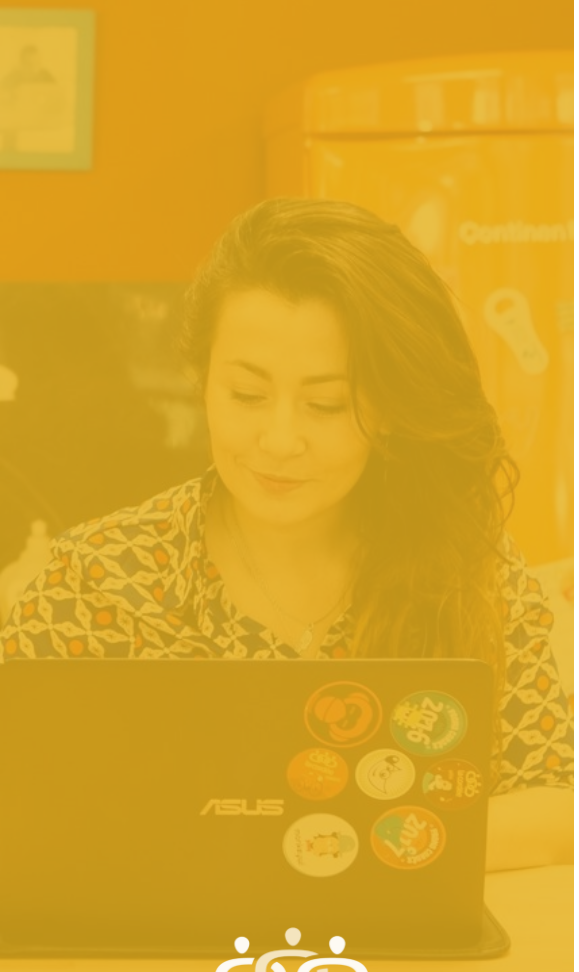

les éclaireurs

CC BY SA

Eléments limitants	Eléments permettant le succès
De nombreux services imaginés pour 446 m2. Le schéma fonctionnel des aménagements ne précise pas la répartition en fonction des espaces. Cela est compréhensible puisque les besoins ne sont pas connus et le remplissage difficile à estimer. Or, côté coworking par exemple, les besoins en m2 sont très différents entre un espace de coworking entièrement nomade pour une dizaine d'utilisateurs ou des bureaux permettant d'accueillir des TPE, PME et start-up. Dans tous les cas des espaces pour travailler au calme, pour téléphoner, pour se reposer, pour manger, pour rencontrer un client, pour stocker du matériel et des fournitures doivent être prévus. Il est nécessaire de bien étudier les espaces communs et la circulation entre Fablab, coworking et Repair Café, dont l'utilisation et donc la facturation seront différentes.	**Le projet est mené en mode « agile » pour expérimenter, évaluer et avancer progressivement.** Tester rapidement un concept et l'évaluer pour le faire évoluer en fonction des enseignements avant d'y mettre trop de moyens est un très bon moyen de monter un tiers-lieu. En déménageant dans les locaux de l'actuel Relai Emploi, l'association Syntax erreur va pouvoir commencer à tester des activités de coworking, la location de salle, la proposition de services aux entreprises au sein du Fablab etc. c'est l'occasion de tester l'animation, les tarifs, les équipements, la cohabitation entre publics différents et de commencer à créer une communauté et de l'impliquer dans les choix du futur tiers-lieu numériques (services, nom, logo, aménagements etc.)
Les usages, règlementations, fonctionnements et modèles économiques entre les pôles (médiathèques, centre d'interprétation de l'inox et tiers-lieux) sont très différents et non explicités à ce jour. L'espace de coworking doit avoir une utilisation très souple et permettre un accès 24h/24 et 7j/7 à ses membres réguliers alors que la médiathèque ou le centre d'interprétation de l'inox sont fermés au public en dehors des horaires d'ouverture. Cela pose la question de l'accès aux lieux communs car les coworkeurs devront pouvoir louer des salles de réunion, manger et imprimer des documents quelque soit l'heure ou le jour. Ces deux derniers pôles gérés par la Mairie n'ont pas la même nécessité d'être rentables que le tiers-lieu numérique dont l'association est garante financièrement (attention aux usages permis gratuitement dans un autre pôle (prendre un café, travailler au calme etc.). De même concernant la nécessité de créer une communauté (importance des repas de midi animés pour créer des liens entre usagers d'un tiers-lieu).	**Le local est bien placé, le projet permet de redonner vie à une friche de la commune et de créer un aménagement adapté et de qualité** Le lieu est situé à 5 min à pieds du centre ville de Gueugnon et de ses commerces. Il est en face du parking d'Aperam, avec une très bonne visibilité. Les locaux sont à rénover entièrement ce qui donne l'occasion de le rendre accessible et confortable (chaleur, air, lumière, bruit, vue…). La structure semble permettre de nombreuses possibilités et une grande modularité. **Les premières projections d'aménagements tiennent compte du partage d'espaces et d'une volonté de liens entre les 3 « pôles »** Bien que peu détaillé et parfois inadapté, le premier schéma de fonctionnement des espaces tient compte de la nécessité de créer des espaces communs, pour optimiser les m2 et faciliter les liens entre les utilisateurs et les équipes des différents pôles.

Cécile,
Couteau-Suisse à la Cordée

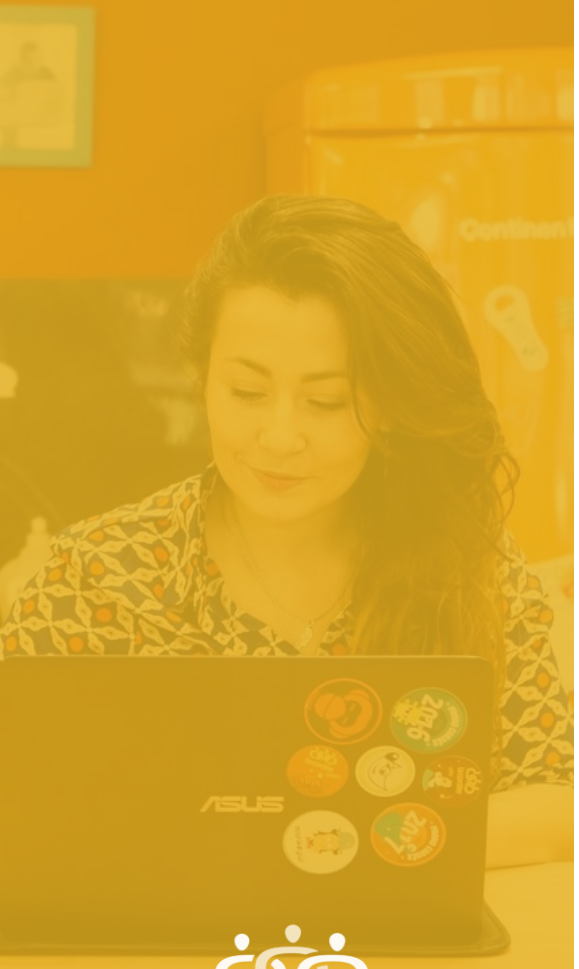

Eléments limitants	Eléments permettant le succès
Le modèle économique est pour l'instant essentiellement basé sur les aides de la commune. Le modèle économique présenté par Territoires Citoyens Conseils est déficitaire malgré un gros engagement financier de la commune (absence de loyer et mise à disposition de 2 animateurs à temps plein). Ce modèle parait risqué et peu pérenne notamment en cas de changements politiques. La fréquentation est difficile à estimer mais les tarifs semblent en très bas, notamment côté coworking (5€/journée). Le modèle économique ne tient pas compte d'éventuelles locations mensuelles de bureau, d'un abonnements au coworking, de l'utilisation du fablab (au temps ou à la fourniture) etc. D'un autre côté certaines charges semblent sous-estimées notamment concernant les fournitures, l'entretiens des locaux, la communication surtout dans le cadre d'une création (charte graphique, site internet…). **Le positionnement du lieu semble flou. La Mairie semble vouloir garder un contrôle sur la gestion du tiers-lieu numérique et donc de Syntax Erreur or celui-ci peut limiter la réactivité et l'agilité du lieu.** Où se situe le tiers-lieu entre vocation sociale, très accessible et donc dépendante des aides de la Mairie et lieu plus « entrepreneurial » autonome et rentable ? Le modèle économique actuel comprend une implication financière importante de la Mairie qui peut expliquer son envie de garder la main sur le tiers-lieu. Pourtant un tiers-lieu doit pouvoir évoluer rapidement, les décisions de gestion et leurs concrétisations doivent être rapides pour garantir la qualité du service et le fonctionnement doit être souple (ex: achat d'une nouvelle imprimante, de mobilier supplémentaire, échanges de services avec un prestataires etc.) Sans cette clarification il est compliqué d'opter pour le montage juridique adapté.	**L'usine Aperam est classée site Séveso.** Il n'est donc pas possible d'y organiser des réunions ou de recevoir du public, des partenaires etc. Aperam a donc besoins de salles de réunion, de conférence etc. Le futur tiers-lieu est idéalement placé pour répondre à ces besoins. Il est important de les inclure dès à présent dans l'ensemble des phases de construction du projet de La Coop' et notamment pour créer une offre de service adaptée à leurs besoins, tant sur l'espace de coworking que sur le fablabs

les éclaireurs
CC BY SA

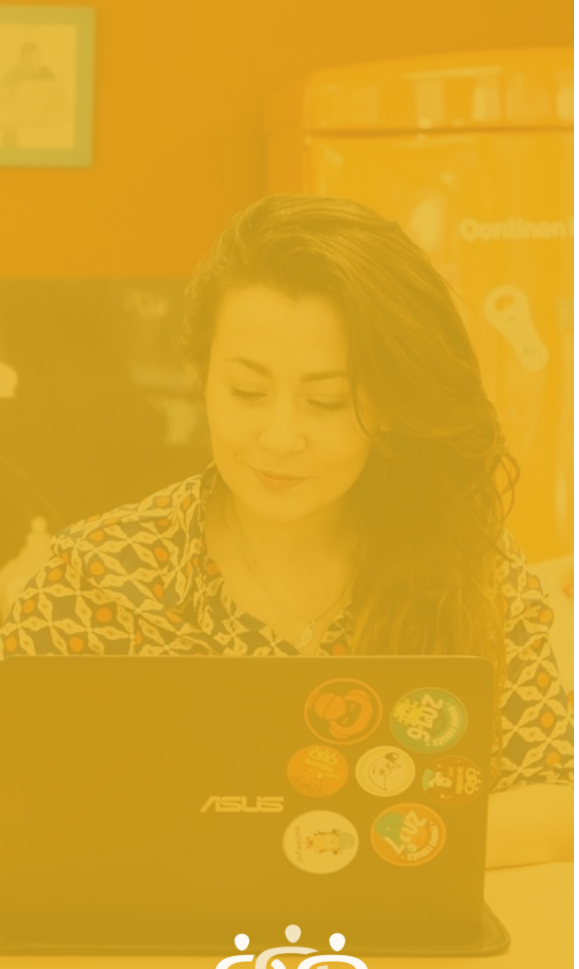

Eléments limitants	Eléments permettant le succès
L'achat du bâtiment par la Mairie peut provoquer la polémique et le rejet d'une partie de la population. L'achat du bâtiment représente un gros investissement pour la commune alors qu'elle possède de nombreux bâtiments inutilisés. Il est nécessaire que ce choix soit expliqué et compris par les habitants de Gueugnon pour éviter un éventuel boycott du lieu. **Les acteurs locaux, partenaires et potentiels utilisateurs impliqués dans la définition du projet ne semblent plus sollicités depuis juillet 2018.** Nous n'avons rencontrés aucun de ces acteurs lors de la visite du site et l'enquête n'a pas été relayée par ces structures et personnes qui sont pourtant censés favoriser l'ouverture du lieu. La dynamique collaborative semble en pause or favoriser l'implication est un travail constant pour ne pas perdre cette dynamique et continuer à être ouvert aux évolutions des besoins, à l'expérimentation et aux opportunités d'ici l'ouverture du lieu. **Peu de liens semblent avoir été fait avec le projet de CRT à Digoin et globalement avec les autres collectivités et projets du Pays Charolais-Brionnais.** Le projet de Centre de Ressources Techniques à Digoin comprend notamment l'accès à des imprimantes 3D pour les entreprises du secteur de la céramique mais il a également vocation à être ouvert à d'autres entreprises. Bien que l'implantation à Digoin puisse se justifier (proximité des entreprises de céramiques) de nombreuses synergies sont envisageables : partage d'expérience (process, compétences, fonctionnement etc.), animateur communs, tarifs cohérents et abonnement commun, communication de l'agenda d'évènements etc.	

les éclaireurs
CC BY SA

Cécile,
Couteau-Suisse à la Cordée

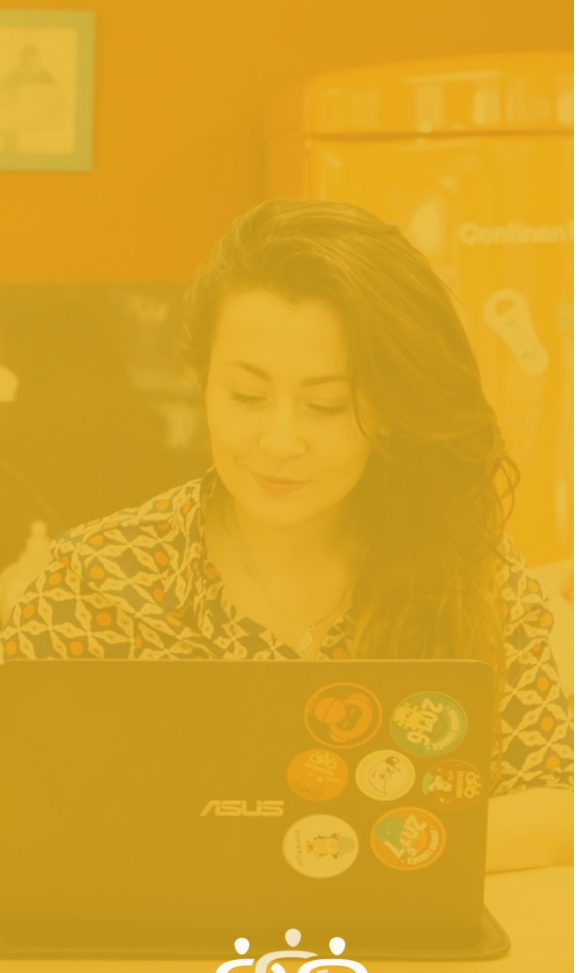

les éclaireurs

cc BY SA

Propositions – Pistes à étudier pour l'avancement du projet

Valider collectivement au sein de l'association Syntax erreur les objectifs, les valeurs et les conséquences du projet (fonctionnement, cibles d'usagers, budget, lien avec la mairie etc.) pour éviter les incompréhensions, les surprises et favoriser l'implication dans le projet.
Le projet de tiers-lieux numériques peut engendrer de nombreux changements au sein de l'association, aussi bien côté valeurs et positionnement (lieu purement ESS dédié aux particuliers et association VS lieu d'innovation et de développement pour les start-up, les TPE et PME etc.) du côté de l'offre de services et donc de la stratégie RH (nouveaux clients « pro » ? = nouveaux besoins » + besoins de rentabilité = nouvelles compétences, besoins de personnes ayant des responsabilités au statut salarié et non bénévole = nouvelle gouvernance), du côté de la structure juridique et donc de la gouvernance interne, de la dépendance financière et décisionnelle etc.

Expliciter les attentes et besoins entre la Mairie et l'association Syntax erreur.
Quels sont les objectifs de chacun, les besoins, les moyens, les peurs etc. Où doit se situer le futur tiers-lieu numérique entre un lieu à vocation sociale dépendant du soutien de la Mairie et un espace rentable et autonome comme le 8 Fablab ?
Il est nécessaire de clarifier ces questions entre l'association Syntax Erreur et la Mairie pour définir les relations entre ces deux entités et la structuration juridique la plus adaptée.

Inviter à nouveau l'ensemble des acteurs et notamment les porteurs de projet des tiers-lieux du Charolais-Brionnais à réfléchir aux prochaines étapes pour la structuration du projet (définition précises des usages, fonctionnement entre les pôles, valeurs, structuration juridique, modèle économique prévisionnel etc.) et son articulation avec les autres projet notamment Digoin (animation tournante, évènements communes etc.)

Expliciter les usages et le fonctionnement entre les différents pôles pour orienter le futur maitre d'œuvre
Même si le tiers-lieu numérique n'est prévu qu'en 2021 il est important que les usages et les fonctionnements entre les pôles (médiathèque, centre d'interprétation de l'inox et tiers-lieux numérique) soient mieux identifiés et pris en compte dès les travaux de réhabilitation de la médiathèque. (guide méthodologique de définition des usages à venir)
Au-delà des usages, les valeurs, les objectifs, le positionnement de chaque lieu, les envies et projections en terme de coopération et/ou de collaboration doivent être explicités le plus tôt possible pour éviter les incompréhensions, les incompatibilités (humaines, techniques, juridiques, fonctionnelles etc.) et les déceptions.
Dans tous les cas la réhabilitation doit permettre une modularité et faciliter les évolutions. D'ici 2021 le concept de coworking aura été testé, les utilisateurs et les usages seront plus précis et sans doute différents qu'aujourd'hui. Tout au long de son exploitation le fonctionnement et l'utilisation des espaces devra également pouvoir évoluer.

Cécile,
Couteau-Suisse à la Cordée

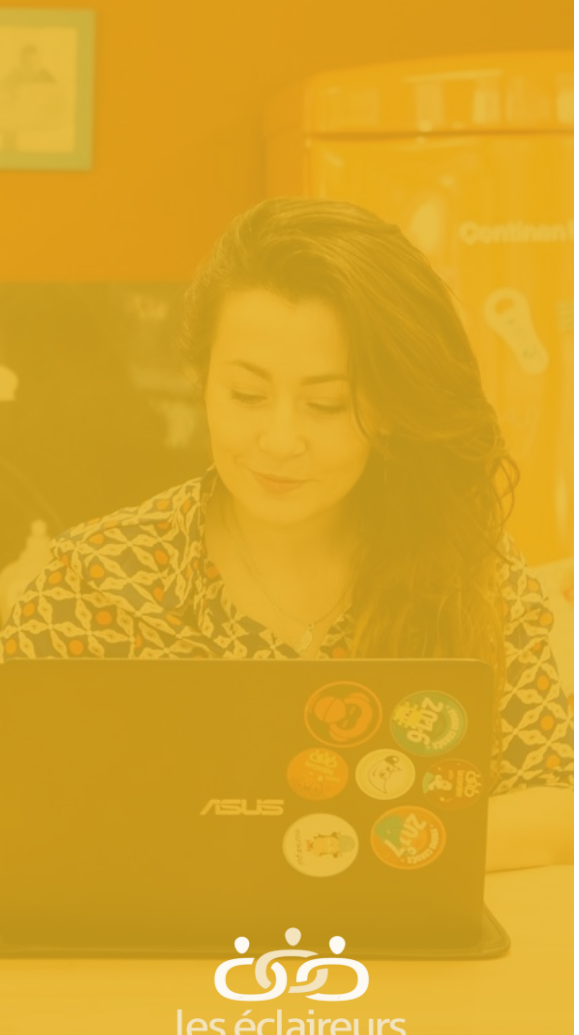

les éclaireurs

cc BY SA

Propositions – Pistes à étudier pour l'avancement du projet

Commencer dès maintenant à communiquer et commercialiser de premières offres de coworking et de services aux entreprises

Si le positionnement est validé au sein de l'association et qu'un lieu est effectivement disponible pour commencer à tester le coworking (Relai Emploi) la commercialisation de nouvelles offres peut commencer rapidement pour assurer un remplissage dès l'ouverture prévue cet automne. De même les prestations du fablab aux entreprises peuvent commencer à être tester dès maintenant (location de machines, prototypage, sous-traitance etc.)

Il n'existe encore aucun espace de coworking sur le territoire, ni FabLab dédiés aux entreprises, il y a donc un travail de pédagogie et un temps d'appropriation à prévoir. Plus la sensibilisation, la communication et la création de liens entre les futurs utilisateurs auront commencé tôt, plus le lieu sera utilisé rapidement par un nombre suffisant de personnes. Quelques idées :

- mettre dès maintenant l'offre existante sur les sites de référencement de bureaux et salles de réunion (guide méthodo « commercialisation »)
- lancer une page facebook et/ou une newsletter pour tenir au courant les intéressés (avancée des travaux, sondages pour choisir le nom, la charte graphique etc.) et en parler sur le site de Syntax Erreur.
- organiser des évènements éphémères, des journées portes ouvertes au Fablab, des conférences sur l'impression 3D, la création d'entreprise ou le télétravail, pour lancer une dynamique, sensibiliser les habitants et travailleurs, faire connaitre le lieu.
- offrir les premiers mois de coworking à quelques premiers utilisateurs « têtes de réseau» qui seront les meilleurs ambassadeurs du lieu

Former le ou les gestionnaires du futur lieu

Gérer un espace de coworking et une communauté régulière de travailleurs demande du temps et des compétences différentes de celles actuellement développées et demandées pour la gestion du Fablab. La formation à l'animation de communauté et à la gestion d'un tiers-lieux devra compléter les compétences liées aux techniques numériques. L'ouverture et les semaines qui la précède sont essentielles pour la dynamique du lieu. Même si tout n'est pas parfait d'un point de vue technique, l'ambiance, l'accueil, la communication doivent être en accord avec l'ADN du lieu dès le départ. Pour gérer au mieux tous les aspects liés à la gestion et l'animation d'un tel lieu, nous conseillons de former le ou les futurs « couteau-suisse » à minima deux mois avant l'ouverture.

Tester et évaluer pour définir le fonctionnement du futur tiers-lieu numérique

Il est important de profiter de cette expérimentation et des deux ans avant l'ouverture au sein de la Coop pour connaitre précisément les besoins et tester le fonctionnement (tarifs, règles de vie, format de la structure juridique…) afin de le faire évoluer si besoin. Cela permettra également de commencer à créer une communauté pour l'impliquer dans les choix du futur tiers-lieu numériques (services, nom, logo, aménagements etc.)

Cécile,
Couteau-Suisse à la Cordée

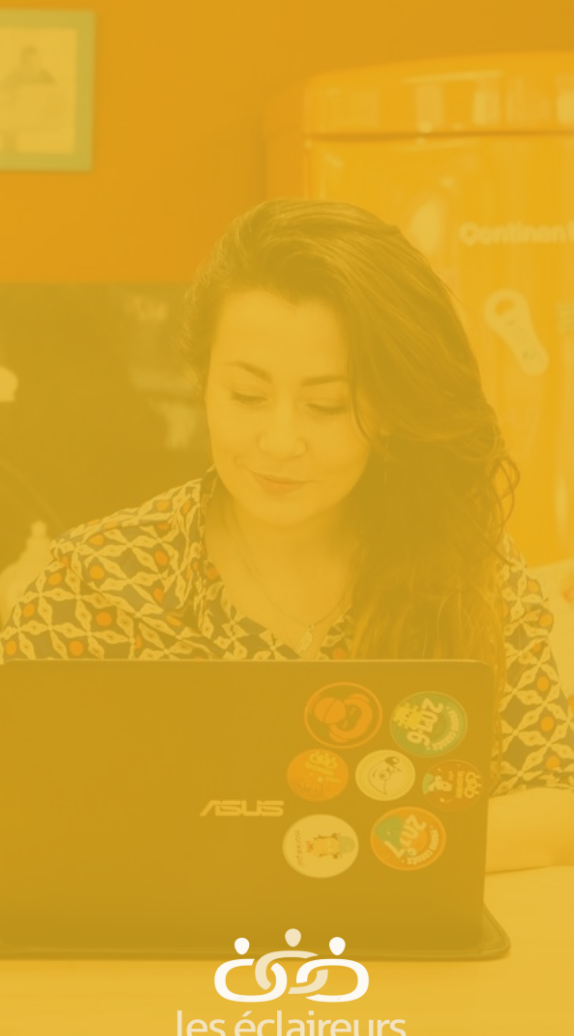

les éclaireurs

CC BY SA

Propositions – Pistes à étudier pour l'avancement du projet

Revoir dès maintenant un modèle économique plus viable, en fonction du positionnement retenu

Les tarifs proposés au sein de l'étude Territoires Citoyens Conseils semblent très bas, notamment côté coworking (5€/journée), ce tarif est très accessible, en revanche, il ne permet pas de trouver un équilibre financier, et ce modèle à forcément des conséquences sur le fonctionnement et la qualité des services. Un positionnement plus alternatif et participatif est toutefois totalement envisageable pour répondre à des utilisateurs ayant peu de moyens et du temps pour s'impliquer dans l'intendance et la gestion du lieu. Des tarifs très bas avec un fort subventionnement et un service de haute qualité pourra en revanche être très concurrentiel avec les tiers-lieux du territoire et donc à éviter ou à valider collectivement.
Nous suggérons de faire un choix entre:

- La proposition de tarifs très bas, avec une offre de service plus « alternative » et « participative »
- La proposition de tarifs plus élevés avec une offre de service plus qualitative (aménagement, équipement, accueil, gestion et intendance des lieux etc.). L'augmentation des tarifs devrait alors permettre de rémunérer une personne chargée d'assurer la qualité de ce service.

De même, le modèle économique ne tient pas compte d'éventuelles locations mensuelles de bureau, d'un abonnements au coworking, de tarifs du fablab e, fonction de l'utilisation (au temps ou à la fourniture), d'une adhésion au coworking (Forfait pour les 2 adhésions?)
Cette adhésion au fablab coworking parait d'ailleurs élevée au regard de l'adhésion actuelle, ce qui risque de rebuter les adhérents. Nous proposons de favoriser une adhésion peu élevée avec un système de facturation souple en fonction de l'utilisation.

Penser dès maintenant à l'articulation entre la médiathèque et le tiers-lieu numérique pour une prise en compte lors des travaux.

Les usages du tiers-lieu numérique et de la médiathèque auront des similitudes mais également des différences.
Côté horaires par exemple, la médiathèque sera certainement fermée la nuit, les jours fériés, le dimanche, or l'espace de coworking devra être accessible 24h/24 et 7j/7 pour que les indépendants puissent adapter leurs horaires comme ils le souhaitent, que les entreprises puissent organiser des réunions le soir etc. Cela induit que les espaces partagés soient accessibles 24h/24h et 7j/7.
L'espace étant limité il est important d'éviter de doubler les espaces ayant la même vocation : salles de réunions mais également toilettes, vestiaires, salle de repos/sieste et cuisine/salle à manger -pour le personnel de la médiathèque plutôt que pour les usagers-. Cela à condition que le respect des fonctionnements de chaque lieux et des besoins de leurs utilisateurs soient possibles. La mise en commun au-delà des salles de réunion permet de créer plus de liens entre les espaces, par exemple si les salariés de la médiathèques viennent manger avec les coworkers ou si les deux espaces partagent la même entrée avec un tableau commun d'information sur leurs évènements etc.
Créer le mobilier de la médiathèque grâce au Fablab, développer des outils numériques ouverts de gestion des stocks avec des coworkers, créer des évènements communs chez l'un ou l'autre, avoir des tarifs préférentiels en tant qu'utilisateurs de la médiathèque et inversement, mettre un espace de vente des PC à l'accueil de la médiathèque ou y proposer du matériel en location sont quelques idées de partenariats.